

Communiqué

INDECOSA-CGT et la Fédération des syndicats du personnel de la banque et de l'assurance (FSPBA-CGT).

Paris, le 21 avril 2020



Banques et Assurances : Macron et le gouvernement se moquent ouvertement des particuliers !

Dans le cadre de la politique de soutien à l'économie suite à la crise sanitaire, le président de la République a annoncé, le 16 mars, un dispositif de garantie de l'Etat de 300 milliards d'euros pour des prêts accordés par les banques afin de répondre aux besoins de trésorerie des entreprises impactées par la crise du coronavirus.

Rappelons que ces prêts ne signifient pas que nous sommes aujourd'hui en régime d'économie administrée. Le patron de CONFORAMA, N°3 de l'ameublement français, vient de révéler que ses demandes de prêt garanti sont complètement ignorées par 4 banques françaises : HSBC, Crédit du Nord, LCL et BNP Paribas. 8 600 emplois disparaîtront si CONFORAMA, entreprise viable, n'est pas financé rapidement. Combien d'entreprises et d'emplois sont aujourd'hui à la merci de la bonne volonté des banques ? Des centaines de milliers d'entreprises et des millions d'emplois.

Actuellement, la situation de millions de clients particuliers est totalement ignorée par Emmanuel Macron et son gouvernement. Eux aussi, sont abandonnés au bon vouloir des banques. La crise économique et sociale, à peine amorcée, va durer et s'aggraver. Elle va toucher plus particulièrement des millions de travailleurs très exposés (CDD, intérimaires, chômeurs de longue durée, indépendants, auto-entrepreneurs, jeunes diplômés en attente d'une première embauche ou en recherche d'un contrat d'alternance ...).

Ces millions de clients fragilisés, auxquels s'ajoutent près de 10 000 000 de chômeurs indemnisés à 84% de leurs salaires, n'ont pas vocation à alimenter les profits des banques sous forme d'agios majorés et de frais d'incidents bancaires à foison.

Précisons que cette absence de prise en considération, par l'Etat, de la situation financière dégradée de millions de clients est source de tensions et de crispations et se traduit déjà par des incivilités regrettables à l'égard des personnels en charge du front-office bancaire

Aussi, l'INDECOSA-CGT, en tant qu'association de consommateurs, et la Fédération des syndicats du personnel de la banque et de l'assurance (FSPBA CGT) exigent des pouvoirs publics qu'ils réunissent immédiatement les associations de consommateurs et de lutte contre l'exclusion avec les représentants de la banque et de l'assurance (patronat et syndicats).

Il y a urgence à définir :

- Des conditions favorables pour l'octroi de découverts aux particuliers qui pourraient être accordés sur la base du taux d'intérêt légal (0,87% actuellement),
- Un plafond pour les frais d'incidents bancaires applicable à l'ensemble de la clientèle particulière qui pourrait être identique à celui de la clientèle bénéficiant de l'offre spécifique clientèle fragile (plafond de 20 euros par mois),
- Des conditions permettant une réduction des primes d'assurance auto (*compte tenu d'un confinement au minimum de 2 mois qui réduit significativement la sinistralité*). Pour l'instant seule la MAIF a fait un effort (mesuré) en ce sens et la présidente de la Fédération française de l'assurance refuse toute possibilité d'accord général sur le principe d'une réduction des primes d'assurance automobile. Il y a là une forme d'enrichissement sans cause, au détriment des consommateurs, qui n'est pas tolérable. Le parc automobile, en France, s'élève aujourd'hui à 38 000 000 de véhicules.

Contacts :

Valérie Lefebvre Haussmann (FSPBA CGT) : 06 87 10 31 90

Bernard FILLIAT (INDECOSA-CGT) : 06 88 55 20 79

INDECOSA-CGT - ASSOCIATION POUR L'**IN**FORMATION ET LA **DE**FENSE DES **CON**SOMMATEURS **SAL**ARIES
263, rue de Paris Case 1-1 - 93516 MONTREUIL CEDEX

Tél 01.55.82.84.05

www.indecosa.cgt.fr

indecosa@cgt.fr